

Avis de Soutenance

Monsieur Stanislas DE CHABALIER

Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Gouverner par l'oubli : l'amnistie en France entre Ancien Régime et Révolution (1775-1802)

dirigés par Monsieur Hervé LEUWERS

Soutenance prévue le **vendredi 14 novembre 2025** à 14h00

Lieu : Bâtiment F - Maison de la recherche 59655 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex Métro "Pont de Bois"
Salle : F0.15

Composition du jury proposé

M. Hervé LEUWERS	Université de Lille	Directeur de thèse
Mme Anne ROLLAND-BOULESTREAU	Université catholique de l'Ouest	Rapporteuse
M. Paul CHOPELIN	Université Lyon 3	Rapporteur
Mme Valérie SOTTOCASA	Université Toulouse Jean-Jaurès	Examinatrice
M. Michel BIARD	Université de Rouen	Examineur
M. François SAINT-BONNET	Université Paris 2	Examineur

Mots-clés : amnistie, abolition générale, Révolution française, pacification, histoire de la justice, réconciliation

Résumé :

L'amnistie est une mesure d'oubli juridique et un outil politique destiné à gérer les crises, apaiser les conflits et renforcer le pouvoir de l'État. Son analyse met en lumière les tensions entre justice, réconciliation et utilité politique. Entre l'Ancien Régime et la Révolution, l'amnistie se transforme : elle passe d'un usage royal vertical proche du pardon collectif à un instrument législatif formalisé par le législateur révolutionnaire, souvent employé stratégiquement pour protéger les alliés du régime, atténuer les tensions locales ou légitimer certaines actions subversives. Ces mesures, rarement neutres, reflètent les rapports de force et les enjeux de souveraineté, tout en illustrant la complexité des contextes locaux et des conflits idéologiques.